

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 19 (1989)  
**Heft:** 12

**Rubrik:** Pro Senectute

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# PRO SENECTUTE

**SECRETARIAT ROMAND: case postale,**  
1800 Vevey 1, rue du Simplon 23, (021) 923 50 23  
**SECRETARIATS CANTONAUX:**  
1211 Genève 4, rue de la Maladière 4, (022) 21 04 33  
1000 Lausanne 9, rue du Maupas 51, (021) 36 17 21  
2301 La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 53, (039) 23 20 20  
2502 Bienne, rue du Collège 8, (032) 22 20 71  
2800 Delémont, av. de la Gare 49, (066) 22 30 68  
2710 Tavannes, rue du Pont 4, (032) 91 21 20  
1701 Fribourg, rue Saint-Pierre 10, (037) 22 41 53  
1950 Sion, rue des Tonneliers 7, (027) 22 07 41

## ▲ BIENNE

### L'hydre de l'argent

La permanence biennoise de Pro Senectute s'est occupée l'an dernier de 256 personnes dont 35 à domicile, 64 hommes et 192 femmes, ce qui représente 85 interventions en français et 170 en allemand. Plus de la moitié des consultants avaient dépassé 70 ans et un quart 80 ans. 120 personnes ont bénéficié d'appuis financiers pour un montant de près de 56 000 francs. Neuf aides ménagères, 140 employées à l'heure et 14 aides familiales ont assuré en 1988 plus de 75 000 heures de travail au titre de l'entraide ménagère; 755 personnes dans 650 ménages ont bénéficié de ces services.

Pro Senectute Bienne a distribué près de 25 000 repas pour le profit d'une centaine de clients réguliers. 219 clients ont pu se prévaloir du service «grands nettoyages».

Le club de midi a réuni une moyenne de 25 convives le jeudi; 15 dimanches de l'an dernier, une moyenne de 120 convives ont pris part au club du dimanche organisé avec la collaboration de bénévoles qui ont donné 211 journées de travail. 500 personnes se sont jointes aux diverses activités d'aînés+sport: gymnastique, natation, danses folkloriques, ski de randonnée, vacances en marche. Grâce à l'année longue, sept élèves d'une école secondaire ont apporté leur contribution aux clubs du midi et du dimanche. Pro Senectute Bienne intervient chaque mois sur Canal 3, la radio locale. La fondation collabore aussi avec l'Université populaire (cours et visites culturelles, les PTT, préparation à la retraite), l'Association romande des parkinsoniens, et l'AVIVO.

Dans son dernier rapport d'activité, la directrice Nicole Guillemain s'interroge: «Les difficultés de l'âge entraînent une perte progressive de l'autonomie. Dans les décennies à venir, les personnes âgées auront moins besoin de l'aide financière intégralement remboursée au titre de la loi sur les prestations complémentaires, mais d'autres services que la fondation doit assumer par ses propres moyens.»

Sous le titre «La détérioration des fonctions mentales chez les personnes âgées et leur prise en charge, l'Association Alzheimer suisse et Sandoz Wander Pharma SA ont édité un «guide à l'usage des personnes sans formation spéciale». On doit au Dr H.-P. Wirth, chef de clinique à l'Hôpital cantonal de Münsterlingen, cet opuscule d'abord fort pratique.

Dans la préface, le Dr Jean Wertheimer, président de la Société suisse de gérontologie, souligne la portée de ce guide: «Grâce au dévouement extrême de nombreuses familles, beaucoup de patients atteints de démence peuvent rester longtemps à domicile malgré les perturbations graves de leur comportement. Il est important qu'une prise de conscience se fasse dans la population et parmi les autorités, afin qu'une indispensable solidarité puisse se manifester. Lutter contre le désarroi de ceux qui reconnaissent mal dans l'image du malade ce qu'il était auparavant, aider à comprendre les mécanismes de ses conduites anormales afin de mieux les accepter et les négocier, voilà deux tâches essentielles. Ce guide contribue de la meilleure manière à l'effort naissant vers une intégration optimale de ces patients dans leur famille et dans la communauté.»

**Distribution: Association Alzheimer suisse, 5, route de Florissant, 1206 Genève, tél. 022/47 77 81.**

## ▲ NEUCHÂTEL

### PS Neuchâtel gagne un concours

Pro Senectute Neuchâtel a gagné l'un des prix du concours de posters organisé à l'occasion du récent congrès de la Société suisse de gérontologie le 14 octobre, à Lausanne. La distinction est allée à Anne Delacoste, assistante sociale, et Jean-Philippe Uhlmann, directeur, pour la présentation des conclusions d'une enquête sur la situation des personnes âgées dans le Val-de-Travers et leurs réticences à faire appel aux services sociaux existants, privés et publics; le panneau indique aussi les mesures prises à la suite de cette enquête.

44 concurrents (institutions et services) ont pris part au concours doté de Fr. 14 000.- de prix octroyés par la Société Mölnlike. Six concurrents ont obtenu des distinctions dans les catégories suivantes: médicale, paramédicale, sociale.

## ▲ VALAIS

### Aînés + sport Valais: 3000 sportifs pour 20 printemps

a + s: ces trois signes évoquent aînés et sport, la gymnastique et le sport des personnes âgées; a.s. peut aussi désigner l'action sociale. Il y a vingt ans en effet que Pro Senectute Valais lançait les premiers groupes de gymnastique

à travers le canton et décidait de professionnaliser l'action sociale en faisant appel aux premières assistantes sociales.

Les quelque 100 monitrices et l'unique moniteur réunis ce 5 octobre à Sion n'étaient pas tellement d'humeur à brasser de joyeux souvenirs. Non! Ils avaient envie de mieux connaître «l'entraînement à la mémoire et son application aux sports des aînés». M<sup>mes</sup> Mireille Jemelin bio-chimiste et Yvette Jegerlehner, présidente de la Fédération vaudoise de gymnastique des aînés les ont accompagnés sur le chemin de la découverte.

«Officiellement tout a commencé le 22 janvier 1969 à Berne, à l'occasion d'une rencontre qui réunissait des représentants de la Croix-Rouge suisse, de Pro Senectute et de la Société suisse de gérontologie», rappelle Dominique Germann, directeur de Pro Senectute. Pourtant, sur place en Valais, Odette Capponi se démenait déjà depuis deux ans pour informer et trouver des endroits propices à l'exercice physique. Le mouvement prend rapidement de l'ampleur, gymnastique



Odette Capponi (Sion), pionnière de la gymnastique des aînés en terre valaisanne.  
Photo J. D.

d'abord, puis on réclame le ski de fond, la natation. Les gymnastes seniors pour la plupart des femmes sont 1500 six ans plus tard et maintenant 3000 à pratiquer aussi la marche et la danse folklorique. Entre-temps plusieurs sociétés de gymnastique ont introduit des groupes seniors et les effectifs tendent à se stabiliser.

La septantaine, sportive impénitente, Odette Capponi se souvient: «Les débuts ne furent point faciles; il fallait chercher des sous et des salles, non sans avoir à tenir compte des rivalités politiques. La gymnastique n'avait

rien de naturel pour ceux qui ne l'avaient jamais pratiquée; et un grand nombre de femmes n'avaient pas l'habitude de revêtir des pantalons. Mais, les gens étaient très heureux que l'on s'intéresse à eux. Les contacts que j'ai noués et les cours que j'ai suivis ailleurs dans le pays m'ont beaucoup aidé. Il y a quelques années, j'ai passé la main pour m'occuper de requérants d'asile; mais je suis contente de me retrouver ici aujourd'hui», conclut M<sup>me</sup> Capponi.

### Assistance des personnes âgées: faut-il rémunérer les bénévoles?

Les communes vont-elles bientôt rétribuer modestement les bénévoles qui s'occupent de voisins et d'autres personnes âgées retenues chez elles? La question se pose sérieusement à la suite d'une enquête lancée à Thalwil sur les bords du lac de Zurich.

12% des 3600 femmes âgées de 30 à 60 ans domiciliées dans la commune ont répondu à l'enquête, soit 435 personnes. Près de la moitié ont répondu par un oui déterminé, un tiers est d'accord sur le principe, mais exprime quelques réserves, 14% se montrent sceptiques et 6% refusent.

Un groupe de travail ad hoc va faire des propositions aux services compétents de la commune et étudier plusieurs variantes. Le responsable des affaires sociales de Thalwil, Bruno Hug, le confirme: «Nous avons enfin pu interroger les personnes concernées et constaté que parmi les jeunes générations surtout les femmes ne sont plus disposées à travailler gratuitement et cela pour des motifs compréhensibles.»

La possibilité de dédommager les bénévoles, un thème hautement politique, préoccupe également le Département cantonal de la santé publique. On y envisage en effet de dédommager en première ligne les voisins et d'autres personnes qui apportent leur aide. Quant aux proches qui s'occupent d'un parent, ils devraient recevoir de meilleurs appuis des services de soins à domicile, mais qu'en revanche les personnes disposées à travailler en milieu hospitalier ne sont pas très nombreuses et que les travaux de nettoyage n'enchantent presque personne.

## JURA

### Allo! A l'eau!

Les fins d'après-midi aquatiques ont repris le 24 octobre à la piscine couverte de Delémont. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues, surtout si elles réussissent à entraîner de nouveaux adeptes. Rendez-vous le mardi, à 16 heures.

### Et sur terre ferme!

Pour la danse, en décembre, les rencontres ont lieu le vendredi 1<sup>er</sup> dans l'annexe de la Cure catholique, et le 8 au Centre réformé, les deux fois à 14 h 15.

### Thés dansants

Les trois premiers ont eu lieu. Pour le début de l'année prochaine, les dates: 23 février, en Ajoie; 2 mars, à Delémont; 23 mars, aux Breuleux (Hôtel de la Balance). La fête dure de 14 h 30 à 17 h 30. Pour les détails, notamment les lieux exacts, nous vous renvoyons à votre quotidien.

### Vicques

Les réunions ont repris le 11 octobre. En décembre, le mercredi 13 sera consacré à un tournoi de cartes, tandis que le 20 aura lieu le repas de fin d'année. En 1990, les rencontres amicales auront le mercredi 10 comme point de départ.

### Montsevelier

La fête de Saint-Nicolas aura lieu le 6 décembre. Deux semaines plus tard, le 20, l'après-midi sera consacré à des jeux divers. Reprise de 1990: mercredi 17 janvier.

## ▲ TESSIN

### Le speranze nella società ticinese

Il Rapporto di attività 1988 di **Pro Senectute Ticino** mette l'accento, tanto nell'Editoriale del Presidente Aurelio Longoni, come nel resoconto delle attività, sull'aspetto finanziario della Fondazione nel Cantone più meridionale della confederazione.

Purtroppo la chiusura dei conti alla fine del 1989 non vedrà un miglioramento della situazione perché troppi e sempre crescenti sono i bisogni di quella parte della popolazione anziana – la più indigente – a favore di cui opera **Pro Senectute**. Le speranze del Comitato Direttivo locale sono quindi affidate ai risultati della Colletta autunnale 1989 che si è svolta con molto impegno, affiancata da una campagna, intensa e capillare, per far conoscere la Fondazione, i suoi obiettivi, il suo operato.

È sorprendente constatarlo ancora una volta, eppure è la realtà: **Pro Senectute**, la Fondazione che da 70 anni opera a favore dei vecchi anche nel Canton Ticino, è poco conosciuta dai singoli cittadini e anche dalle autorità.

Fanno eccezione le persone anziane (e i loro familiari) che già si sono avvalsi dei suoi benefici interventi e ne hanno tratto aiuto materiale e sostegno morale. Troppo spesso però il cittadino medio ignora che cosa è e che cosa fa la Fondazione, la confonde con associazioni fra anziani e perfino con enti che lavorano in settori completamente opposti (p. es. Pro Juventute!).

Ma ciò che più sorprende è che il pubblico potere è, per primo, poco informato degli obiettivi di **Pro Senectute**. Parecchi Municipi, ad esempio, non si accorgono che la nostra Fondazione, che è un ente privato, troppo spesso deve sostituirsi al Comune nell'assistere i suoi vecchi cittadini (i quali altrimenti rimarrebbero privi di quell'aiuto e di quelle prestazioni che non sono lusso ma reali necessità).

Purtroppo queste carenze pubbliche si lamentano non solo nei piccoli villaggi di montagna, poveri di reddito, ma in località ricche e celebri in tutto e mondo per le attrattive turistiche che

apportano benessere e sicurezza sociale.

L'operato di **Pro Senectute** si svolge nella massima discrezione e rispetto della privacy dell'utente. Questo anonimato non contribuisce a far toccare con mano ai possibili donatori come vengono giudiziosamente impiegate le loro offerte.

Se alla discrezione, che è uno dei cardini della sua politica, **Pro Senectute** non può certo rinunciare nel rispetto delle persone anziane che sostiene, può invece migliorare la propria immagine pubblica. A tal fine anche nel 1989 sono state ampliate le relazioni con l'ambiente esterno, grazie all'azione della stampa locale, che offre ospitalità alle «Pagine **Pro Senectute**».

Quest'anno infatti è aumentato il numero di testate disponibili, rispetto a quelle ricordate nel «Rapporto attività 1988».

Quali sono gli obiettivi e i contenuti dell'azione dell'Ufficio stampa di **Pro Senectute Ticino**?

Le notizie sulle attività di **Pro Senectute Ticino**, sui servizi disponibili, sulle agevolazioni alle persone anziane; gli interventi nella discussione sui problemi della sempre più numerosa fascia ultrasessantenne della popolazione; l'esposizione del punto di vista di chi non è più giovane e delle necessità non solo materiali dell'invecchiamento; la difesa della situazione delle persone anziane nella società presso l'opinione pubblica e le autorità; l'informazione corretta su tutto quanto può contribuire a migliorare la qualità di vita dei seniores.

Nouveau dans  
la région lémanique

**Créneau 3**  
Une émission  
pour les retraités

Samedi 9 décembre  
à 21 heures  
FM 102,1 Stéréo  
Radio-Salève  
en collaboration avec  
votre journal «Aînés»

### Agenda

**Jawahrlal Nehru:** Celui que nous connaissons tous sous le titre plus populaire de «Pandit Nehru» aurait eu cent ans cette année. Il est resté dans nos mémoires comme un homme de grande discipline et de grand cœur. Jawahrlal Nehru a été l'architecte de l'indépendance de l'Inde. Homme de paix et de fraternité internationale. Tolérant, humaniste, philosophe, reçu par les plus grands, compris par les plus sages. La mission permanente de l'Inde a présenté à travers le monde une intéressante exposition de tous les grands événements mondiaux de 1880 à 1980. C'est en Suisse que se termine ce périple. **A ne pas manquer.** Université de Genève – Uni – Dufour 24, rue Général-Dufour, du 23 au 29 novembre (entrée libre, fermé le dimanche). (cj).

Dimanche 3 décembre, à la chapelle de Béthusy (au commencement de l'avenue Secrétan à Lausanne), l'Ensemble vocal de la Croix de Camargue présentera sa sérénade de 19 h à 20 h 15. Thème: le Parolier de Noël. Entrée libre.

**Genève:** Le Centre genevois de volontariat rappelle que du mardi au vendredi, de 14 h à 17 h, une personne bénévole, formée à l'accueil, est à la disposition du public à la Maison Tavel, 6, rue du Puit-Saints-Pierre.

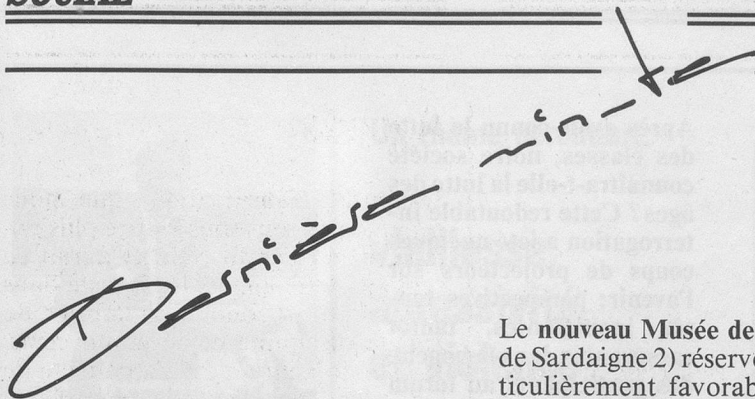
### Centre de jour de la Plaine, Yverdon-les-Bains

#### «Portraits – Contacts»

Ce sont les tout derniers jours pour vous rendre au centre y voir les esquisses de personnes âgées croquées avec un certain talent par les élèves de Liselotte Baud, maîtresse de classes supérieures. Une exposition très plaisante! Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30.

#### «Les enfants de l'espoir»

Christophe Pittet expose, du 8 au 29 décembre 1989, des photographies d'enfants qu'il a faites en Amérique du Sud, au Brésil, au Nicaragua et au Chili. Des prises de vue insolites, des regards émouvants, un autre monde à découvrir. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30.



## Concert de Noël au temple d'Yverdon-les-Bains

C'est le dernier moment pour vous inscrire à Pro Senectute-Vaud (tél. 021/ 36 17 21) pour ce concert donné par la chorale «Plein-Vent» sous la direction de Nicolas Ruffieux et dont nous avons parlé dans notre dernier numéro. Après le concert, un vin chaud et des friandises seront servis au Château.

## Genève

### Le CAD – Centre artisanal et de détente

Sis route de la Chapelle 22, 1212 Grand-Lancy, le centre vous informe qu'un groupe d'artisans du costume suisse s'est constitué au CAD. Le but de ce groupe est de confectionner des costumes de différents cantons suisses en vue de fêtes artisanales costumées, notamment dans la perspective du XX<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération des clubs d'ainés et du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération. La confection de ces vêtements implique plusieurs artisans liés au costume: couture, crochet, tricot, dentelle, tissage, vannerie, passementerie, broderie, peinture paysanne, confection de coiffes. Possibilité aux membres des clubs intéressés par la création d'un costume de recevoir des indications et conseils pour le réaliser.

D'autre part, nous recourons une fois de plus à votre générosité en vous demandant de fouiller dans vos armoires pour prêter ou donner du matériel divers se rapportant au costume: boutons, bonnets, draps blancs de fil ou mi-fil pour la confection de blouses...

Renseignements au CAD (43 93 43) le vendredi après-midi auprès de M<sup>mes</sup> Monet et Sassi.

Le nouveau Musée de Carouge (place de Sardaigne 2) réserve un accueil particulièrement favorable aux groupes de personnes du troisième âge ou handicapées. Les lieux sont de plain-pied, faciles d'accès et adaptés aux fauteuils roulants. Le musée est ouvert de 14 h à 18 h tous les jours, sauf le lundi.

Les groupes intéressés sont invités à prendre contact avec M<sup>me</sup> Lola Sasson, Centre genevois de volontariat, av. Pictet-de-Rochemont 7, 1202 Genève, tél. 736 82 42.

Actuellement, ce sont des œuvres de Carlo Poluzzi, peintre aquarelliste et miniaturiste, qui sont exposées, jusqu'au 21 janvier.

## Assurance vieillesse, survivants et invalidité

### Ce qui change au 1<sup>er</sup> janvier 1990

Les rentes AVS/AI seront majorées de 6,6%; la rente simple minimum passe donc de 750 fr. à 800 fr. Toutes les autres rentes sont calculées en fonction de la rente simple; ainsi, la rente de couple, qui est de 150% de la rente simple, sera au minimum de 1200 fr. et au maximum 2400 fr.

Les prestations complémentaires vont augmenter également: la limite de revenu est augmentée à 13 700 fr. pour une personne seule, ce qui représente une augmentation de 75 fr. par mois. Pour les couples, la limite passe à 20 550 fr., d'où une augmentation mensuelle de 112,50.

Les déductions pour loyer seront aussi plus élevées: 7 000 fr. par an pour les personnes seules et 8400 fr. pour les couples.

La franchise de 200 fr. sur les frais médicaux est supprimée.

Les prestations cantonales seront aussi améliorées, les chiffres ne seront pas connus avant décembre.

Les rentes de survivants et d'invalidité du 2<sup>e</sup> pilier (prévoyance professionnelle) seront adaptées de 7,2%. Les rentes vieillesse le seront en fonction des possibilités des caisses.

Le salaire coordonné sur lequel des cotisations sont obligatoirement prélevées pour la prévoyance professionnelle se situera en 1990 entre 19 200 et 57 600 fr.

En ce qui concerne la prévoyance privée liée (3<sup>e</sup> pilier), les montants maximums déductibles des impôts seront en 1990:

- 4608 fr. pour les salariés et les indépendants affiliés à une caisse de retraite;
- 23 040 fr. pour les indépendants non affiliés à une caisse de pension.

### Sociétaires de la Société coopérative «Aînés»

L'assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra mardi 5 décembre 1989 à 10 h 30 à l'auditorium de l'Hôtel Royal-Savoy, avenue d'Ouchy 40, à Lausanne. Merci d'en prendre note.

## Résidence 1991

A Genève, dans le quartier des Grottes, un complexe de plus de 20 millions de francs sera terminé en 1991. Il s'agira d'une pension moderne destinée aux personnes âgées et du nouveau centre social du quartier. La nouvelle résidence hébergera 11 personnes en séjour temporaire et 60 en séjour permanent. Les «unités d'habitations» individuelles mesureront environ 20 m<sup>2</sup>, sans compter le coin cuisine et les sanitaires. Chacun pourra y emménager avec ses meubles et objets personnels. Une cafétéria sera ouverte au public. Tout un programme dont le voile ne se lèvera que d'ici quelques mois...

Les personnes qui souhaitent être tenues au courant de l'avancement des travaux, aimeraient obtenir des informations complémentaires ou s'inscrire en vue de disposer d'une place dans cet établissement, peuvent s'adresser à la direction du Service social de la Ville de Genève, 25, rue Dizerens, case postale 143, 1211 Genève 4, tél. 20 51 44, ou au Centre social des Grottes, 6, rue Baulacre, 1201 Genève, tél. 734 85 30.